



# BIENVENUE

## GUIDE DU PARENT



Ce document a pour but de vous informer des activités et des règlements du camp. Nous vous demandons votre habituelle collaboration afin de nous aider dans cette période particulière. Nous espérons sincèrement que votre enfant vivra un été haut en jeux, plaisir et aventures !



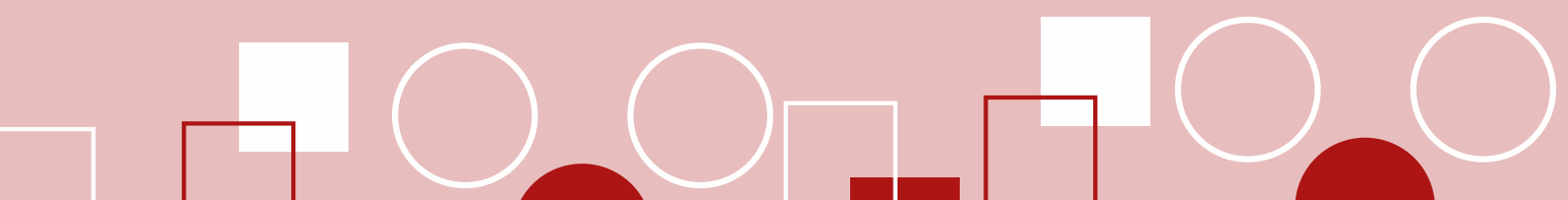
En partenariat avec



PROGRAMME



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir



# NOS STANDARDS ÉLEVÉS



## Animateurs

Formation en secourisme/RCR  
Certification D.A.F.A. (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur 33h)



## Camp certifié

Tremplin santé (SHV)  
Cadre de référence Association des camps du Qc



## Ratio Animateurs/Enfants

4/5 ans

1 → 8

6/12 ans

1 → 15

# NOTRE ÉQUIPE



CONSEIL D'ADMINISTRATION



**DOMINIC LEBLANC**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



**JONATHAN VILLEMUS**  
DIRECTEUR ADJOINT



**KAREN PEREZ**  
COORDONNATRICE DU SITE  
LAMBERT-CLOSSE



**FRANCK TCHOUASSI**  
COORDONNATEUR DU SITE  
CHALET LAURIER



**AMANDINE RACAPÉ**  
ADJOINTE ADMINISTRATIVE



CHEF(FE) D'ÉQUIPE



ÉQUIPE D'ANIMATEURS(TRICE) ET  
SURVEILLANTS(ES)

# JOURNÉE TYPE

7h30 à 9h00 : Période d'accueil des enfants au service de garde / animation

9h00 à 9h15 : Rassemblement et prises de présences

9h15 à 10h15 : Période de jeux au centre et/ou départ pour les sites d'animation

10h15 à 10h45 : Collation, crème solaire

10h45 à 11h45 : Période de jeux

11h45 à 12h45 : Dîner, crème solaire

12h45 à 15h00: Période de jeux

15h00 à 15h30 : Collation, crème solaire

15h30 à 15h45 : Système de motivation

15h45 à 16h00 : Rassemblement de fin de journée (aucun départ pendant cette période)

16h00 à 17h30 : Service de garde / départ des enfants



Le Service de garde est maintenant dans un format jeux libre.

Le jeu libre est un droit pour les enfants et fait partie intégrante de leur développement sain.

# QUOI APPORTER ?



## REPAS ET COLLATIONS

*Éviter les aliments contenant des noix, des arachides ou des fruits de mer*

Un lunch froid et deux collations santé.

Utilisez une boîte à lunch et des contenants durables/réutilisables



## TENUE VESTIMENTAIRE

Vêtements confortables pour la tenue de divers sports et adaptés à la température prévue

(imperméable)

Chandail de rechange pour tous (tenue complète pour les - de 6 ans)



## MATÉRIEL À APPORTER QUOTIDIENNEMENT

Un chapeau ou casquette est OBLIGATOIRE

Des chaussures fermées aux talons OBLIGATOIRE

Bouteille d'eau réutilisable



## BAIGNADE

Chaque jour apporter:

Serviette- Costume de bain - crème solaire



# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## INSCRIPTIONS EN LIGNE



Les inscriptions au camp de jour des Snorows débutent par une période réservée aux résidents du Plateau Mont-Royal (codes postaux faisant foi).

Les inscriptions en ligne se déroulent sur notre site [rdlt9.org](http://rdlt9.org) - onglet inscription. Pour les inscriptions, il est possible de payer par Visa, Mastercard ou carte prépayée. Notez que le paiement de la carte de membre annuelle (valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours) est obligatoire et est non remboursable en cas d'annulation de l'activité.

Veuillez noter que le paiement en 2 versements est possible et s'effectuera de manière automatique si vous choisissez l'option.

## LE NUMÉRO D'ASS SOCIAL



Notez que le gouvernement nous exige le NAS d'au moins un des parents pour pouvoir éditer les R24 pour frais de garde, sans cela vous ne pourrez pas obtenir de retour d'impôt.

## NOMBRE DE SEMAINES MAXIMUM

Afin de minimiser le nombre d'annulations et permettre du même coup un accès aux plus grands nombres de familles à bénéficier de nos services, un maximum de 5 semaines / enfant sera appliqué. Il sera possible d'inscrire votre/vos enfant(s) sur la liste d'attente des semaines où vous n'aurez pas pu effectuer l'inscription.



## CHANDAILS DE CAMP

Le chandail des Snorows est obligatoire pour tous les enfants inscrits à notre camp de jour. Il est disponible/ajouté au moment de l'inscription en ligne. Il sera remis à votre enfant au moment de sa première semaine d'activité et devra être porté lors des grandes sorties.

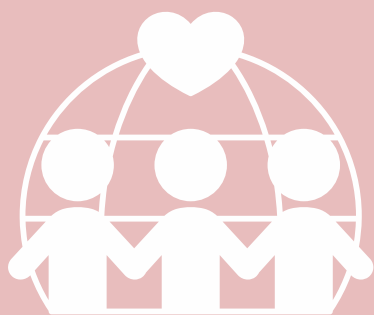




# POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Il est possible d'annuler l'inscription de votre enfant via notre site web [www.rdlt9.org](http://www.rdlt9.org) en vous rendant en bas de la page d'accueil «demande de remboursement» . Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour le traitement complet de votre demande.

Selon l'Office de protection du consommateur, 10% des frais payés peuvent être retenus sur la facture totale ou 50\$ (le plus petit montant des deux). Le remboursement s'effectue selon le mode de paiement initialement utilisé pour l'inscription.



**Malgré la loi qui prévaut et dans un souci d'équité envers la communauté, nous vous saurions gré de procéder à des annulations idéalement 1 semaine avant la/les semaine(s) que vous désirez annuler. Ceci dans le but de nous laisser le temps de communiquer avec les familles sur la liste d'attente et ainsi leur permettre d'obtenir une place pour leur enfant...MERCI DE VOTRE COLLABORATION !**

## NOS SITES/NOS CAMPS

- CENTRE SAINT DENIS / 5115 RUE RIVARD
- CHALET LAURIER / 1115 AVENUE LAURIER E
- ÉCOLE LAMBERT-CLOSSE / 5840 RUE SAINT-URBAIN



### Régulier et Boutchoux

Le camp de jour est destiné aux enfants de 5 à 12 ans (au 30 septembre). Il propose des activités de loisir variées qui favorisent la vie de groupe et qui sont adaptées à l'âge des jeunes participants. Ces activités se déroulent dans des environnements polyvalents et sécuritaires.



### Découvre Montréal Semaines 1 à 4

Pour découvrir Montréal à travers des yeux d'enfants... Déplacements illimités avec la STM et budget activité augmenté, vos enfants iront aux 4 coins de notre belle ville pour y découvrir des pépites connues ou inconnues



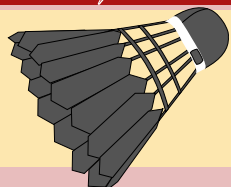
### Sports olympiques Semaines 5 à 8

Paris 2024, cela vous parle ? Et oui, cet été est sous le signe olympique ! Vos enfants découvriront quelques-uns des sports olympiques, plus ou moins atypiques. Ce camp se veut SPORTIF, nous y attendons des enfants motivés à bouger et à découvrir de nouveaux sports.



### Art Semaines 5 à 8

Ce camp part à la découverte de l'art que ce soit par la pratique chaque matin ou par la visite de musées et lieux de culture Montréalais l'après-midi. Vos enfants y verront une approche nouvelle du camp, plus calme. A noter qu'ils feront quand même des activités sportives une heure par jour.



### Badminton

Ce camp est pour tout niveau de badminton (dans la limite qu'ils aient envie d'apprendre ce sport) ! Les matins seront consacrés aux pratiques de badminton, les après-midi à un camp régulier.

# CODE DE VIE



## ✓ ÉCOUTE

Je suis à l'écoute et j'ai confiance aux consignes de mes animateurs, ce qui me permettra de passer une journée rempli de plaisir et d'amusement.

## ✓ RESPECT

Le respect est essentiel dans la vie de tous les jours. Il est un élément majeur permettant la sociabilité.

Le respect est primordiale dans mes paroles, mes gestes et mes attitudes.

Je refuse l'intimidation et je la signale à un adultes.

Je règle mes conflits dans le respect et le calme en trouvant des solutions à mon problème.

## ✓ JEUNES CITOYENS

Je demeure poli et j'utilise un bon langage envers les autres.

Je garde mon environnement propre en jetant mes déchets à la poubelle, ma nourriture dans les bacs compost et en mettant mes matières recyclables dans les bacs prévus à cet effet.

Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur!

# TOLÉRANCE « ZÉRO »

- CRACHER SUR AUTRUI OU SUR LE MATÉRIEL DE MANIÈRE INTENTIONNELLE
- UTILISER LA VIOLENCE PHYSIQUE POUR S'EXPRIMER
- BRISER LE MATÉRIEL DE MANIÈRE INTENTIONNELLE
- INTIMIDATION

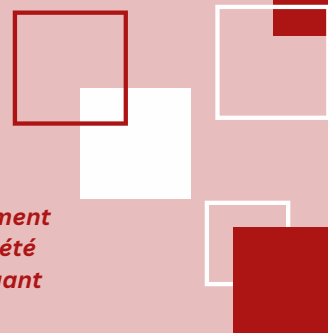
Si vous êtes témoin de cas d'intimidation ou que votre enfant subit de l'intimidation, nous comptons sur votre collaboration pour nous en aviser et nous remédierons à la situation dans les plus brefs délais

# MESURES DISCIPLINAIRES

SI UN ENFANT NE RESPECTE PAS LES RÈGLES ÉTABLIES OU S'IL PRÉSENTE DES TROUBLES DE COMPORTEMENT NUISIBLE AU BON FONCTIONNEMENT DU GROUPE, LA DIRECTION DU CAMP DE JOUR APPLIQUE CES MESURES DISCIPLINAIRES

1. Avertissement verbal à l'enfant
2. Avis écrit au parent qu'il devra signer et retourner
3. Suspension d'une journée du camp de jour (sans remboursement)
4. Suspension d'une semaine du camp de jour (sans remboursement)
5. Expulsion complète du camp de jour (sans remboursement)

*Les mesures d'avertissements 4 et 5 seront directement appliquées pour un manquement au code « tolérance zéro », et ce, sans que les trois (3) premiers avertissements aient été appliqués. L'intérêt général primera toujours sur l'intérêt particulier. C'est en appliquant cette vision que la RDLT9 traitera tout problème de comportement*





# CONTACT BUREAU PRINCIPAL



514-274-7358



info@rdlt9.org



5115 rue Rivard H2j2p2



rdlt9.org

